CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS COURSE D'ORIENTATION

Rien ne sert de courir...



DIMANCHE 8/02/2015

VALABRE-GARDANNE



Dans la mauvaise direction!

Organisation

MARSEILLE COURSE D'ORIENTATION

paul.visca@wanadoo.fr 06 87 49 57 65

www.marseille-course-orientation.com

RELAIS 5 COUREURS

DONT AU MOINS 1 JEUNE 18 ans maxi OU 1 VETERAN 50 ans et + ET AU MOINS UNE FEMININE Règlement complet en page 2

MINI RELAIS 3 coureurs sans condition 2 kms, 2 kms, 3 kms

ET CIRCUITS LOISIRS EN "MARCHE OU COURSE " D'ORIENTATION OUVERTS A TOUS

Carte: 10 000° réalisation P. Delenne 2013 visible sur résultats 1° challenge 2014

<u>Directeur de course</u> P.Visca <u>Traceur</u>: JL. Barral <u>contrôleur des circuits</u>: J. Keller <u>Arbitre</u>: C. Jouve

Sportident : M. Bouriel **Accueil** : A partir de 8H30

Parking – zone accueil départ-arrivée : 200 m

Accès:

D6-D7 accueil au lycée agricole de Valabre sur la D7 entre Gardanne et Luynes

Inscriptions fichier joint avant dimanche 1° février 2015 23h59

mbouriel@club-internet.fr paul.visca@wanadoo.fr

Tarifs: 30 € par équipe ou 6 € par personne, chèques au **n**m du MARCO

Mini relais 18 € par équipe ou 6 € par personne

Tarifs non licenciés pass'O offerts sur les loisirs non chronométrés

 $4 \in -18$ ans, $6 \in$ adultes, 13 € familles

Départs en masse 1° relayeurs 10 h départ mini relais 10h10 **Récompenses :** 14h 30

Ramassage des balises à partir 16 h

Buvette et petite restauration sur place.

NOS PARTENAIRES











CHAPITRE VI. CHAMPIONNAT PACA DES CLUBS (relais)

Ce Championnat se dispute sur le même principe que le championnat de France des clubs ; c'est un relais par équipe de clubs. Il est alternativement organisé par les ligues AZ et PR.

Article VI-1 : Circuits et catégories

Les équipes sont constituées de 5 relayeurs d'un même club. Tous les panachages d'âge et de sexe sont permis sous réserve de la présence dans l 'équipe d'au moins :

- une féminine
- un jeune (H ou D de 18 ans et moins) ou un vétéran (H ou D de 50 ans et plus)

Un coureur ne peut satisfaire aux deux conditions.

ne peut faire partie que d'une seule équipe

ne peut courir qu'une seule fois

Article VI-2

La première équipe à avoir passé et terminé ses 5 relais remporte la course.

Article VI-3

Le titre est remis en jeu chaque année. Seuls les clubs classés au challenge Régional PACA de l'année en cours peuvent prétendre au titre de champion PACA des clubs.

Article VI-4

Le nombre d'équipe par club n'est pas limité.

Les clubs peuvent aligner des équipes ne répondant pas aux contraintes imposées mais ces équipes sont classées « open » et ne pourront pas concourir pour le titre de champion PACA des clubs.

Article VI-5

Temps de course des relais :

Relais Niveau technique Temps vainqueur

- 1 moyen 35 40 mn
- 2 facile 25 30 mn
- 3 moyen 35 40 mn
- 4 facile 25 30 mn
- 5 difficile 50 55 mn

Article VI-6: Points clubs pour le Challenge PACA

Des points clubs du challenge PACA sont attribués sur cette épreuve annuelle.

Le calcul des points se fait sur une base de 500 points pour la première équipe. Les équipes suivantes marquent un nombre de points calculé selon leur écart en temps par rapport à la première équipe. Ces points sont déterminés en utilisant la même formule que pour le classement pédestre à savoir :

Nombre de points = (temps du 1er / temps de l 'équipe) x 500

Les équipes PM marquent 50 points.

Article VI-7: Points organisateurs Challenge PACA

Le club organisateur de l'épreuve marque 100 points par organisateur plafonné à 1000 points. Ces points d'organisation viennent éventuellement s'ajouter à d'autres points organisateurs en cas d'organisations multiples dans la saison.

Article VI-8

Les inscriptions des équipes doivent être déposées au plus tard 7 jours avant l'épreuve.

Les tarifs d'inscription sont de 30€ par équipe de5 coureurs.